



JOURNAL INFO

Courgenay - Courtemautruy

Décembre 2007
Numéro 12

Dans ce numéro

- 1 Le mot du Maire
M. Denis Baillif
- 2 Combien vous coûtent vos élus ?
- 3 Taxe au sac – 1^{er} bilan !
- 4 2^{ème} semestre 2007 : les principaux dossiers en bref par dicastère
- 5 Messages des autorités communales

agenda 2008

Imprimerie F.Perrin
La Fonderie 7, 2950 Courgenay
☎ 032 471 21 21, 📠 032 471 21 42

Message du conseil communal

1. Le mot du Maire Denis Baillif

PARLONS INVESTISSEMENTS !

« Brossons un bref bilan des années écoulées ! »

Les chiffres et les graphiques parlent d'eux-mêmes, la dette globale communale a légèrement diminué entre la fin des années 2000 et 2006, bien que, plus de cinq millions aient été investis.

Une politique rigoureuse en matière d'amortissements a été menée durant la période considérée. La volonté est une chose, me direz-vous, faut-il encore en avoir les moyens ! Justement ! Un amalgame de différents facteurs a permis d'atteindre les objectifs. Je pense essentiellement

- ✘ aux produits fiscaux, particulièrement en milieu de période,
- ✘ à l'adaptation de certaines taxes liées aux services communaux,
- ✘ aux nombreuses ventes de terrains à bâtir (habitat et entreprises),
- ✘ à l'encaissement d'une part du produit provenant du négoce de l'or par la Banque Nationale Suisse,
- ✘ à une approche plus professionnalisée dans le cadre des renouvellements de crédits,

- ✘ aux conditions favorables du marché des capitaux (taux d'intérêts),
- ✘ à une réduction des autres charges du ménage communal.

« ...mais il y a un os !... »

Le problème majeur rencontré a été celui du manque de liquidités. En effet, la commune est souvent amenée à s'acquitter de montants conséquents envers le canton notamment, alors que les délais de paiements de ses débiteurs a tendance à s'allonger.

En d'autres termes, la commune peut être contrainte à « jouer la banque ». C'est un problème épineux qui coûte cher aux collectivités publiques et alourdit la note finale auprès des contribuables.

NOUVELLE PHASE D'INVESTISSEMENTS EN VUE !

Avant de se lancer dans de nouveaux investissements, il fallait prioritairement « digérer » les 2,3 millions engloutis en 2005 dans la halle de gymnastique. Seuls quelques objets moins conséquents ont été réalisés depuis lors.

Dans ce contexte, au vu des chiffres ressortant de la planification financière 2008-2012 et comme nous le laissons supposer dans l'édition précédente de ce journal, le conseil

communal entend poursuivre sa marche avec une nouvelle phase d'investissements.

La commission des finances s'est également penchée sur le sujet et arrive aux mêmes conclusions.

Les commissions communales concernées (finances, travaux publics, urbanisme) par ces projets seront consultées et dégageront un préavis à l'attention du conseil communal. Ce dernier décide la suite à donner, soit l'abandon ou la modification du dossier et/ou la poursuite de la procédure avec, en finalité, le dernier mot du législatif.

Ainsi, l'assemblée communale sera très prochainement informée de l'ampleur de cette étape et de ses incidences financières au niveau du compte de fonctionnement. Par la suite, elle sera appelée à se prononcer sur chaque objet.

- ✘ achat et viabilisation de surfaces à bâtir (habitat & industries)

Rappelons ici que ces objets s'inscriront dans le patrimoine administratif (financement par les impôts) à l'exception de l'achat de terrain qui sera couvert progressivement par le produit des ventes de parcelles (auto-financement).

«Je résume ... »

Le conseil communal souhaite entamer une nouvelle vague d'investissements. La planification financière, sous réserve d'imprévus majeurs, semble offrir les conditions pour mener à bien cette opération. Evidemment, le conseil communal a dû dégager des priorités reportant ainsi plusieurs vœux. Pourtant, en dernier ressort, c'est vous, Madame, Monsieur, qui déciderez. Nous apprécierions votre soutien. Rendez-vous à l'aube de 2008 déjà !

voire à très bon marché et surtout à Courgenay.

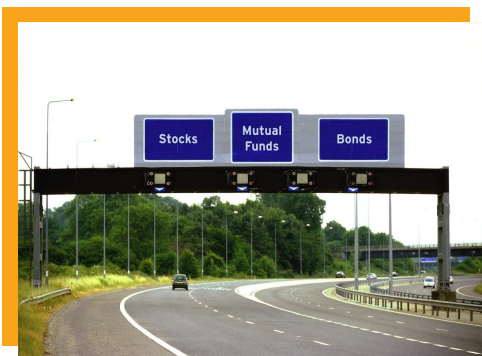
Permettez-nous de reprendre quelques extraits de l'article :

« ...Les résidents de Courgenay vivent toujours dans le paradis le meilleur marché : leur exécutif communal fonctionne avec à peine plus de Fr. 1.00 par mois et par habitant. Difficile de trouver plus avantageux..... »

« Avec un total de quelque Fr. 31'000.00 l'an, les élus de Courgenay sont de loin les plus avantageux de l'ensemble de la région. Partout ailleurs, l'exécutif coûte au moins Fr. 50'000.00 par an.

.... »

M. Denis Bailly, maire



Investir, c'est aussi savoir choisir la bonne voie !

« ...plus concrètement... »

Les projets principaux suivants sont avancés :

- ✘ réfection de la rue de la Gare
- ✘ réfection de la rue Le Borbet
- ✘ aménagement du trottoir Amont-L'Ave
- ✘ bâtiment des services communaux (voirie & hangar des sapeurs-pompiers)

2. Combien vous coûtent vos élus ?

Savez-vous combien vous coûtent vos autorités ? La réponse est : Fr. 1.00 par habitant et par mois.

Le très sérieux mensuel économique « Bilan » a lancé une vaste enquête sur l'ensemble de la Suisse romande concernant les « salaires » des élus communaux. Dans son édition N° 233, il publie les premières conclusions relatives aux communes du Jura et Jura bernois, de plus de 2000 habitants (-17- localités).

Les résultats sont éloquentes : la toute grande majorité des exécutifs communaux travaille à bon marché,



Cette enquête apporte de l'eau au moulin ! Oui, depuis plusieurs années le conseil communal, et le Maire en particulier, veulent changer le système d'indemnisations actuel et réorganiser parallèlement le fonctionnement de l'exécutif.

Le volume d'affaires et le principe du « Tout, tout de suite » contraignent les collectivités à revoir leurs structures. Ajoutons encore la problématique des effectifs au sein des organes communaux, c'est-à-dire les difficultés à trouver des personnes prêtes à s'engager pour la chose publique. Un des remèdes à ce dernier phénomène est peut-être la fusion, c'est du moins le remède

préconisé en ce moment par le Gouvernement jurassien. Arrêtons-nous ici pour l'instant ! Le conseil communal travaille en ce moment sur ce chapitre pour une adaptation à court terme, soit pour la prochaine législature. Vous en serez informés en temps voulu.

3. Taxe au sac – 1^{er} bilan !

Nouveauté = Tollé ?

Voici plus de deux mois que le mode de financement de la gestion des déchets produits par notre population et nos entreprises a été modifié. La taxe au sac a été introduite. La commune n'était de loin pas la première dans la région à adopter le principe du « pollueur - payeur », mais il faut bien admettre qu'il s'agit d'un bouleversement pour beaucoup d'entre nous. Forcément, un tel changement pour un service public impose une adaptation du comportement des utilisateurs. Certains l'acceptent, certains s'y refusent, d'autres font l'effort ! Globalement, l'opération s'est bien déroulée. Cela dit, nous sommes conscients que l'ouvrage doit rester sur le métier. C'est un objectif permanent.

Ordures ménagères : évolution du tonnage

Jusqu'en septembre dernier, chaque ramassage d'ordures ménagères engendrait un poids total

de 8 à 8.5 tonnes. Depuis l'introduction de la taxe au sac, le tonnage moyen est de 4,5.

Espérons que la formule soit la bonne !

« ...on s'y attendait... »

Evidemment, certains réfractaires au système en vigueur ne manquent pas de se manifester par des actes stupides. Par exemple :

- ✚ dépôts au cimetière, dans les conteneurs réservés aux plantes fanées, de sacs plastiques contenant des ordures ménagères,
- ✚ dépôts dans les sacs à PET, de bouteilles en PET préalablement découpées, remplies d'objets divers et soigneusement recollées avec du scotch.
- ✚ dépôts de plusieurs morceaux de viande crue dans les conteneurs PET.



Déchets : du nouveau !

- ✚ Dès janvier prochain, le jour de ramassage des ordures ménagères s'effectuera le mardi

et non plus le mercredi. Ceci s'explique par le fait que d'autres communes ont adhéré à ce type de collecte par camion et une réorganisation des tournées, décidée par le SIDP, est devenue incontournable. (cf. plan de collecte des déchets 2008).

- ✚ Poste de collecte à la rue de la Gare : nouveau conteneur, plus volumineux, pour aluminium et boîtes de conserves.
- ✚ Déchetterie & poste de collecte (rue de la Gare) – NOUVEAU dès janvier 2008 : conteneurs de collecte pour capsules à café en aluminium.

Déchets : précision quant au tri !

Les bouteilles blanches de lait ne sont pas en PET. Il en est de même pour les gobelets de yaourt et les flacons de lessive, schampoing, etc.... Ces petits déchets sont des ordures ménagères à déposer dans les sacs officiels et non pas dans les conteneurs réservés exclusivement au PET. Merci.

Dès 2008,
collecte des
ordures ménagères :
MARDI

4. 2^{ème} semestre 2007 : les principaux dossiers en bref par dicastère

AUTORITES, ADMINISTRATION

Comme annoncé dans l'édition précédente, le projet des CFF lié à la rénovation partielle des infrastructures ferroviaires à la gare de Courgenay a été déposé publiquement jusqu'au 13 juillet 2007. A l'issue de la mise à l'enquête, une opposition a été réceptionnée. La conciliation a été entamée par le maître d'ouvrage. En revanche, nouvelle très réjouissante, le Parlement a accepté de son côté la participation cantonale au financement de ce projet.

Au chapitre des extensions d'entreprises, nous pouvons mentionner et féliciter cette fois-ci, l'entreprise D. & N. Guerdat SA qui a pris possession de ses nouveaux locaux. ...Et la liste pourrait encore s'allonger....

Saluons également la volonté, devenue aujourd'hui réalité, de Mme Christelle Siess, s'agissant de la réouverture du Café de la Croix dans le hameau de Courtemaury.

Pour la deuxième fois consécutive, les opérations de dépouillement des élections ont été exécutées sur support informatique. L'efficacité de cette méthode est démontrée. Merci aux membres du bureau électoral de leurs disponibilités renouvelées et de leurs compétences.

Considérant la forte demande de la population locale, Bibliobus a proposé au conseil communal d'augmenter ses temps de passage au village. Résultat, l'offre va doubler dès 2008. La participation financière de la commune sera adaptée.

TRAVAUX PUBLICS

Ces derniers jours, les compteurs d'eau des bâtiments de notre localité ont été relevés. Vous n'avez rien remarqué, c'est normal. Cette tâche s'exécute par ondes en parcourant simplement les rues. Les données recueillies sont ensuite lues par un ordinateur qui, après traitement, permettra d'établir les factures.

Le syndicat d'épuration des eaux de Porrentruy et environs (SEPE) a de nouvelles ambitions dans la problématique de l'évacuation des boues. Rappelons que nos eaux usées sont traitées à la Step à Porrentruy. Les boues subissent les effets de la centrifuge avant d'être transportées à Bâle où elles sont incinérées. A l'avenir, ces boues pourraient être séchées dans de nouvelles serres et vendues à des entreprises actives dans la cimenterie.

Prochainement, le panneau 50 KM/H dressé en bordure de la route cantonale venant de Porrentruy sera précédé d'un tronçon limité à 60 KM/H. Merci de vous conformer à la future signalisation.

Le chemin d'accès à la ciblerie, propriété communale, a été rénové à la demande de la société de tir.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE & CONSTRUCTIONS

La courbe de la demande en terrains à bâtir reste soutenue. Les propriétaires privés de surfaces participent, fort heureusement, au développement de notre localité mais pas toujours dans les délais souhaités. De son côté, la commune veut poursuivre son effort en mettant également des surfaces à disposition. Dans ce but, le conseil communal prévoit l'acquisition d'un nouveau secteur. Ce projet est conditionné à trois exigences :

- ✚ l'affection actuelle, soit la construction d'habitat collectif, doit être modifiée au profit de l'habitat individuel,
- ✚ l'approbation du service de l'aménagement du territoire est indispensable,
- ✚ comme d'habitude, l'assemblée communale est compétente pour décider ce changement ainsi que pour voter le crédit relatif à l'achat, l'étude et l'équipement.

Seule une petite parcelle reste disponible dans le lotissement communal de Sur les Côtes III. Avis aux amateurs !

Le lotissement privé de « Sous-la-Vie-de-Cornol », quartier Nord-Est, est désormais viabilisé. La reprise gratuite des équipements par la commune se concrétisera très prochainement. Quant aux propriétaires des parcelles, ils n'attendent plus que l'implantation de maisons. Comme pour les autres secteurs privés, en cas d'intérêt, l'administration communale vous fournira les coordonnées des personnes de contact.

Côté zones d'activités réservées à l'industrie, une étude est en cours actuellement. Le projet vise à étendre quelque peu la surface de la zone industrielle, mais cet espace ne sera pas compris dans la zone SEDRAC.

Le conseil communal a formulé son opposition au projet d'implantation d'une entreprise spécialisée dans la vente d'engrais de ferme. Le projet prévoit aussi le stockage de tels produits. L'exécutif a jugé ce projet, situé dans la zone SEDRAC, incompatible avec les autres activités existantes d'une part et source de danger pour la population villageoise vu la proximité des quartiers d'habitation, d'autre part. La séance de conciliation est fixée au 19 décembre 2007. Notons que plus d'une centaine de personnes ont apposé leurs signatures dans des oppositions collectives à l'encontre de ce projet.

BÂTIMENTS

Doté d'un équipement plutôt basique, le « bâtiment du tennis » rencontre pourtant un franc succès.

Les locations vont bon train. Parallèlement, le groupe des jeunes, lesquels ont bien rafraîchis le bâtiment, bénéficie de ces infrastructures aux conditions fixées dans une convention passée avec la commune.

Comme prévu, une partie du mobilier scolaire a été renouvelé. Les élèves et les enseignants des classes concernées peuvent utiliser ces nouveaux équipements depuis la rentrée d'août.

La salle des ACM (travaux manuels) à la mairie a été réfectionnée et son mobilier remplacé.

Il en est de même pour les places de jeux publiques. Des améliorations sont encore attendues.

Nous remercions la société d'embellissement qui a offert ses services pour assurer l'entretien des



dès 2008, on double la
mise, soit 2 x par mois à
Courgenay
jeudi 17H30 - 19H30
(1^{ère} et 4^{ème} semaine)

alentours immédiats de la chapelle St-Eloi à Courtemaury. Cette surface est propriété communale.

Appel aux propriétaires de chiens. Ne laissez pas vos compagnons errer et faire leurs besoins sur les pelouses entourant la halle de gymnastique. Les écoliers, les footballeurs et les concierges en subissent les désagréments.

SPORTS, SOCIÉTÉS, CULTURE ET RELATIONS PUBLIQUES

Merci et félicitations à la société d'embellissement de Courtemaury qui a relancé cet été la Fête aux Cerises sur le site du stand de tir.

Le « méli-mélo » culturel et culinaire, thème de l'édition 2007 de la fête du village, a rencontré un beau succès. Le concours de la commission culturelle organisé à cette occasion a vu les trois sociétés locales suivantes se classer aux trois premières places, soit La Femina, La Muni et L'Amicale des Sapeurs-Pompiers. Félicitations et merci à tous les participants. Rendez-vous aux 15, 16 et 17 août 2008 pour une nouvelle grande fête.

La réussite était également au rendez-vous lors de la Fête du 1^{er} Août à Courtemaury où la société de tir a su offrir à ses invité-e-s une bien agréable soirée. Merci.

Le groupe des jeunes est dorénavant constitué. Il s'ajoute à la liste des sociétés locales. Bon vent.

La soirée Cinéma, organisée par la commission culturelle, a présenté deux films de M. André Paratte. Un très nombreux public a pu apprécier ces documentaires. Rendez-vous en 2008 pour deux autres volets ayant pour thème « La Magie des Alpes ».

Merci à Isabelle Laville et à Cécile Migy pour avoir émerveillé petits et grands à la lueur des flammes dans la cabane forestière de

Courtemaury lors de la soirée de contes.

Les autorités communales ont accueilli les nouveaux résidents du village en novembre dernier lors d'une réception organisée à leur intention. Cette rencontre reste toujours appréciée.

Les méritants sportifs et culturels ont été réceptionnés par le conseil communal. Félicitations à : Cattin Vincent (Swiss Raid Commando), Cerf Cléa (athlétisme), Débœuf Jacques (cinéma amateurs) Fanfare L'Ancienne (Festival des fanfares Ajoie), Frossard Yann (skater hockey), Girard Gaétan (concours mathématiques), Girard Nathalie (athlétisme), Julmy Christophe (Swiss Raid Commando), Klay Elodie (athlétisme), Koller Babette (athlétisme), Maître Sandra (auto-cross), Munoz Caroline (athlétisme), Neuenschwander Maxime (musique), Neukomm Emilie (athlétisme), Petignat Thomas (athlétisme & course à pied), Raboud Gérald (distinction Gruyère AOC), Rama Reddy Renate (distinction, domaine santé), Reber Elise (athlétisme), Sautebin Michel (course à pied), Vallat Morgane (athlétisme), Zwahlen Roland (commission agricole).

Nous saluons le dévouement de quelques mamans bénévoles qui se sont engagées, sur l'initiative de Mme Nathalie Maître, dans différentes actions très appréciées dans le cadre de la journée de Pedibus. Merci aux enseignantes de leurs contributions à cette occasion.

Au chapitre du bénévolat, nous renouvelons nos remerciements aux personnes qui assurent annuellement l'organisation de la fête de St-Nicolas (noms communiqués dans une précédente édition).

Saluons aussi l'initiative de Mme Annabelle Plumey, entourée de quelques autres exposants, de mettre sur pied cette année la première édition d'un marché de Noël.

Terminons avec l'équipe des sapeurs-pompiers pour l'organisation du Téléthon. Un grand merci !

ŒUVRES SOCIALES

Merci aux participants au repas de Noël en faveur des personnes âgées. Merci également à la commission des œuvres sociales pour l'organisation, aux animateurs, soit le groupe champêtre Le Bourgeon et les écoles enfantines et primaires pour les bricolages et les chants. Félicitations au restaurant de la Pierre – Percée, Mme Catherine Girard et son personnel.

EMBELLISSEMENT

Innover ! Voilà le leitmotiv motif de commission d'embellissement. Vous l'aurez peut-être remarqué, la décoration de Noël a changé à travers le village. Dans une première étape, quatre sapins décorés de cadeaux illuminés ont été dressés. Leur nombre augmentera en 2008, budget oblige...

FINANCES ET ECONOMIE

Les prévisions budgétaires 2008 de la péréquation financière directe nous sont favorables. Alors que nous étions contraints de contribuer à raison de Fr. 20'870.00 cette année, nous devrions bénéficier d'une somme de Fr. 51'000.00.

A la suite de la proposition de la commission des finances, le conseil communal a accepté de proposer une modification des termes de la convention fiscale passée avec la SEDRAC et les autres communes ajoulotés. Le but était de plafonner le préceptuel annuel en faveur de la SEDRAC à Fr. 30'000.00 de

produits fiscaux. Des échanges ont eu lieu depuis lors mais le chapitre n'est pas clos. Le hic vient du fait que l'ensemble des communes membres de la SEDRAC doivent se prononcer en assemblée. Affaire à suivre.

FORÊTS ET AGRICULTURE

Le groupe de travail oeuvrant dans le projet de regroupement des triages forestiers Clos-du-Doubs 1, Clos-du-Doubs 2, Calabri et Mont-Terri, avance à grands pas. Néanmoins, les décisions tomberont vraisemblablement au printemps prochain sous réserve des conséquences éventuelles d'une fusion entre les communes du Clos-du-Doubs.

Nous sommes déjà à une année de l'échéance des contrats de baux à ferme signés en 1999 avec les agriculteurs. Ces derniers sont d'ores et déjà invités à revoir les conditions de remise des surfaces concernées.

4. Message des autorités communales

Le conseil communal, associé aux Président et Vice-Président des assemblées MM. Vincent Challet et Marcel Ryser, jun., souhaite à la population de Courgenay et Courtemaury, de joyeuses fêtes de Noël ainsi que ses sincères vœux de bonheur et de santé pour l'an 2008.

Communications (coupure de fin d'année)

☉ Les séances du conseil communal reprendront le **lundi 14 janvier 2008**.

☉ **Horaires de fin d'année – services communaux**

☉ Administration communale

☉ fermeture : du vendredi 21.12.2007 à 12H00 au jeudi 03.01.2008 à 10H00

☉ Centre de tri «Pré Voiny »

samedi ouvert	22 décembre 2007	
	26 décembre 2007	mercredi fermé
samedi ouvert	29 décembre 2007	
	2 janvier 2008	mercredi fermé
samedi ouvert	5 janvier 2008	

☉ Comme déjà annoncé dans les plans de collectes, celles relatives aux ordures ménagères seront effectuées comme suit :

~~☒~~ mercredi 26.12.2007 remplacé par vendredi 28.12.2007
~~☒~~ mardi 01.01.2008 remplacé par vendredi 04.01.2008

☉ **Info – passeports**

L'administration cantonale fermera également ses bureaux **du vendredi 21 décembre 2007 à 17H00 au jeudi 3 janvier 2008 à 08H00**. Par conséquent aucun document d'identité ne sera établi durant cette période. Les personnes se trouvant dans l'urgence devront se rendre, munies d'un document prouvant leur identité, d'une photo ainsi que de Fr. 150.00, auprès de la police des aéroports de Genève, Bâle ou Zürich (ouverts 7/7 j) afin d'obtenir un passeport provisoire. Renseignements : Genève 022/ 427 92 22, Bâle 061 / 325 28 28, Zürich 01 / 655 57 00.

Pour les passeports biométriques à destination des USA ou pour y transiter, les livraisons ne sont plus possibles pour des départs durant les fêtes de fin d'année, à l'exception de passeports provisoires.

agenda 2008

(événements annoncés à ce jour)

- 19 janvier **match au cochon**
(org. La Femina Courgenay) – halle de gym
- 27 janvier **journée récréative**
(org. FC Courgenay – sct Juniors) – halle de gym.
- 1^{er} mars **soirée annuelle**
(org. FSG & La Femina Courgenay) – halle de gym
- 19 mars **don du sang**
(org. Croix-Rouge) – halle de gym.
- 12 avril **troc**
(org. FRC) – halle de gym
- 16-23 juin **spectacle – semaine hors-cadre**
(org. écoles de Courgenay) – halle de gymn.
- 4-5-6 juillet **fête aux cerises Courtemautruy**
(org. sté embellissement Courtemautruy) – stand de tir
- 15/16/17 août **fête du village**
(org. commission culturelle & Cartel)
- 20 août **don du sang**
(org. Croix-Rouge) – halle de gym.
- 25 octobre **troc**
(org. FRC) – halle de gym
- 19 nov. **don du sang**
(org. Croix-Rouge) – halle de gym.

Cet agenda est disponible sur le site Internet de la commune, www.courgenay.ch